

**Communiqué de presse**  
**29 mai 2020**

Carrefour Santé Social (CaSS) - L'accueil des personnes en situation précaire à nouveau disponible à Saint-Laurent

**L'accueil socio-sanitaire du Carrefour Santé Social de la Province de Liège relance ses activités ce mardi 2 juin.**

**Après avoir déménagé ses services sur le site du Parc Astrid, le CaSS va pouvoir à nouveau accueillir les personnes en situation de grande précarité dans ses infrastructures situées au Quartier militaire Saint-Laurent.**

Ouvert depuis octobre 2018, le CaSS accueille tout citoyen qui n'est plus en mesure d'assurer une vie satisfaisante pour lui-même et pour sa famille (perte d'emploi, séparation difficile...) ou qui, en situation précaire, ne peut plus assumer, même temporairement, ses besoins de base.

Il comprend deux espaces : l'un est dédié aux permanences sociales et juridiques, l'autre regroupe les installations sanitaires : douches, lavoir, salon de coiffure, consignes.

Transfert momentané des services au Parc Astrid

En raison de la pandémie de covid-19, l'ensemble de l'aide médicale, sanitaire et alimentaire des personnes en situation précaire a été organisé sur le site du Parc Astrid par le « Collectif Astrid » (regroupant la Province de Liège la Ville de Liège (son CPAS) et le Relais social).

Outre l'accueil sanitaire des sans-abris, la Province de Liège y a assuré quotidiennement une permanence médicale, une permanence sociale et a fourni le matériel de protection (gants, masques, gel) à tous les travailleurs présents sur le site. 200 personnes ont pu y être suivies médicalement et 145 tests virologiques y ont été réalisés, dont un seul s'est avéré positif.

Retour au CaSS

L'accueil socio-sanitaire du Parc Astrid se clôturant ce 31 mai, le service ouvre à nouveau ses portes dès le 2 juin sur le site du CaSS à Saint-Laurent. Les conditions d'accueil y ont été adaptées pour respecter les règles d'hygiène et de distanciation et garantir la sécurité de tous. Le protocole d'accès sera le suivant : prise de température à l'arrivée, retrait du masque et lavage obligatoire des mains. La personne recevra un nouveau masque, un kit d'hygiène, un sac pour y mettre ses vêtements et une tenue propre. Le salon de coiffure sera également accessible les lundis et vendredis sur rendez-vous.

Des consultations médicales seront également organisées trois fois par semaine, uniquement sur rendez-vous.

Afin de pouvoir atteindre sa capacité d'accueil habituelle, l'espace élargit ses horaires. Il sera ouvert tous les jours de 8h à 16h. Les deux blocs sanitaires distincts permettent à deux personnes de bénéficier simultanément des installations toutes les heures, soit 80 personnes par semaine.

## Des missions d'aide sociale et de prise en charge

Les travailleurs sociaux de la Province présents sur le site du Parc Astrid l'ont constaté, la crise a chamboulé les conditions de vie de nombreux sans-abris. Le personnel provincial va tenter de retisser un lien avec eux en systématisant les entretiens individualisés après la douche. Ceux-ci auront pour but de dresser un bilan de leur situation et de leur proposer différentes aides, notamment au logement.

Le deuxième espace du CaSS, dont l'objectif est d'accompagner les personnes en difficulté, de les conseiller et de les aider à solutionner les différents problèmes de vie qu'elles rencontrent, n'a jamais fermé ses portes. Ces permanences, assurées par des agents de la Province et leurs partenaires associatifs, s'adressent à l'ensemble des citoyens de la Province de Liège. A titre d'exemple, le Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion (CVFE) y a maintenu pendant tout le confinement son aide aux femmes et à leurs enfants victimes de violences domestiques.

*« A nouveau 100% opérationnel en site propre, le CaSS va continuer à remplir ses missions essentielles, et malheureusement indispensables en ces temps de crise socio-économique, d'accompagnement de toutes les personnes en détresse, SDF ou non », conclut Katty Firquet, Députée provinciale Vice-présidente, en charge de la Santé et des Affaires sociales.*

## Informations pratiques

### Coordonnées

Rue Saint Laurent, 79 - 4000 Liège - 04/279 29 30 - [cass@provincedeliege.be](mailto:cass@provincedeliege.be)

### Horaires

Espace socio-sanitaire : du lundi au vendredi de 8h à 16h.

Permanences sociales : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Salon de coiffure sur rendez-vous : lundi et vendredi.

Entretiens médicaux sur rendez-vous : lundi, mercredi et vendredi.

La prise de rendez-vous se fait :

- par téléphone ;
- en se présentant directement à Saint Laurent.

|                                                                                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Contact presse : Département de la Communication de la Province de Liège -<br>aurelie.mignon@provincedeliege.be – 04/279 69 63 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|